

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE



CAMPUS DE LYON

Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017. (Décret n°2017-43 du 28 Mars 2017 et arrêté du 19 Avril 2017)

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

Ce registre mentionne les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations offertes par l'ARFRIPS.

La Direction et toute l'équipe ARFRIPS.

SOMMAIRE

1- FICHE INFORMATION DE SYNTHESE
1.1 - Présentation de l'établissement.....	4
1.2 - Prestations proposés par l'établissement	6
1.3 - Information sur l'accessibilité des prestations du campus de Lyon	9
1.4 - Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité	11
1.5 - Aménagements prévus et modalités de maintenance des équipements d'accessibilité	11
1.6 - Sensibilisation et formation du personnel.....	12
1.7 -Actions de formation et de sensibilisation du personnel	12
2- LES PIECES ADMINISTRATIVES.....	13
3- PLAQUETTE D'AIDE A L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUIT.....	15
4- ANNEXES.....	17
5- PHOTOS ET PLANS DES LOCAUX DE LYON.....	19

1- FICHE INFORMATIVE DE SYNTHÈSE

1.1- Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : ARFRIPS

Numéro SIRET : 48121631590005

Type de l'établissement : Association Loi 1901

Adresse du siège : 10 impasse Pierre Baizet – 69009 LYON

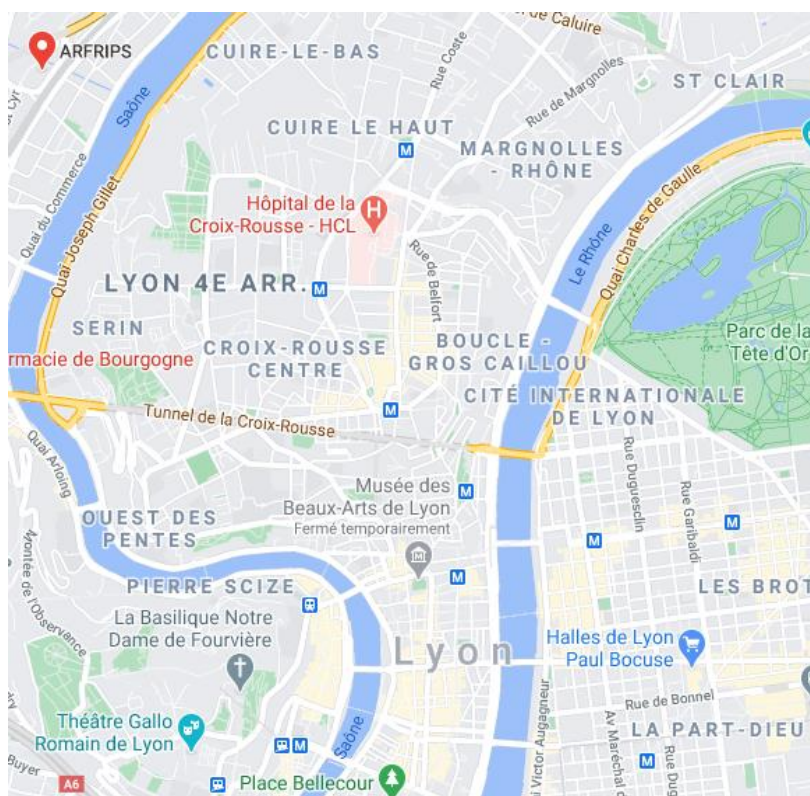
Catégorie de l'établissement : ERP catégorie 3 type R

 : 04.78.69.90.90  : info@arfrips.fr  : <https://www.arfrips.fr>

HORAIRE D'OUVERTURE ACCUEIL : 8H45-16H45

Il existe un registre de sécurité consultable à la demande.

La localisation du campus de l'ARFRIPS à LYON



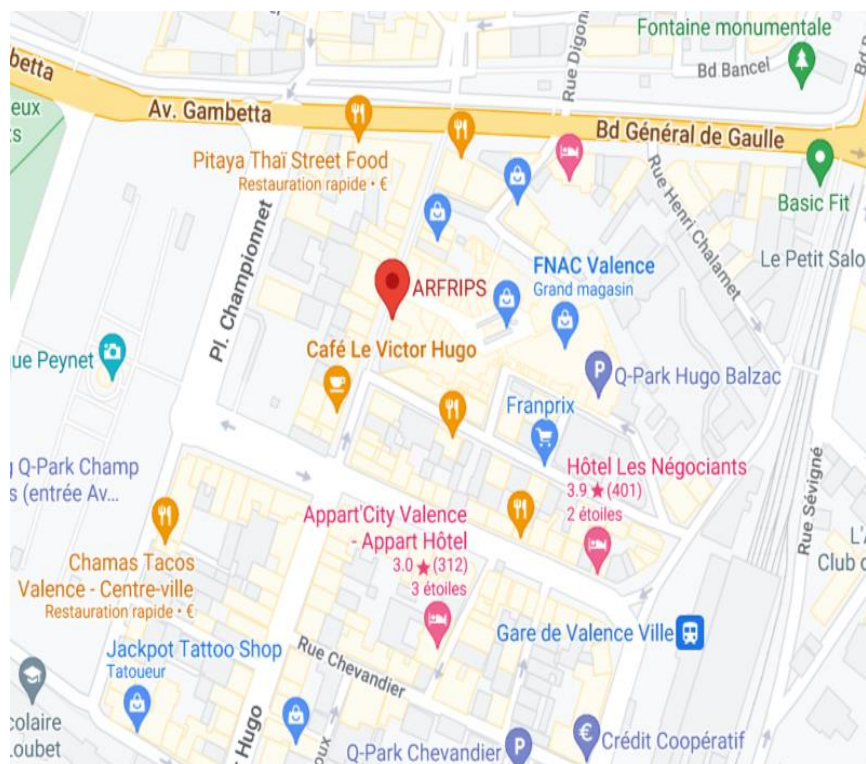
Adresse du second campus : Le Victorien – 19 Avenue Victor Hugo – 26000 VALENCE

☎ : 04.81.39.03.00

✉ : infovalence@arfrips.fr

🌐 : <https://www.arfrips.fr>

La localisation du campus de l'ARFRIPS à VALENCE :



1.2- Prestations proposées par l'ARFRIPS :

Formations proposées :

Formations	Lieu de formation	Voie de formation
Educateur Spécialisé	Lyon - Maurs	Formation initiale Formation continue VAE / Apprentissage
Moniteur Educateur	Lyon/Valence	Formation initiale Formation continue VAE / Apprentissage
Educateur Technique Spécialisé	Lyon	Formation initiale Formation continue VAE / Apprentissage
Moniteur d'Atelier	Lyon/Valence/Grenoble Chambery	Formation continue
Accompagnant Educatif et Social	Lyon/Valence Villefranche	Formation initiale Formation continue VAE / Apprentissage
Assistant Familial	Métropole-Rhône Drome-Loire-Ain- Ardèche	Formation continue
CAFERUIS	Lyon	Formation continue
MJPM/MAJ/DPF	Lyon	Formation continue
Surveillant de Nuit/Maîtresse de Maison	Lyon – Valence - Maurs	Formation continue
Accompagnant Educatif Petite Enfance	Lyon	Apprentissage Formation continue
Préparation aux formations d'Admission	Lyon	
Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)	Lyon	Formation continue
Certificat UNAFORIS Intervention auprès des personnes avec trouble du spectre de l'autisme		
Master mention Intervention et Développement Social (IDS) Parcours Analyse et Conception de l'Intervention Sociale (ANACIS)	Lyon	Formation initiale Formation continue

L'ARFRIPS délivre des formations diplômantes et qualifiantes en travail social du niveau 3 au niveau 7 et accueille en alternance environ 900 stagiaires en formation initiale ou en situation d'emploi.

L'ARFRIPS est également un acteur majeur du champ professionnel dans le cadre de la formation tout au long de la vie :

👉 Analyse de la pratique, Accompagnement sur mesure au sein des établissements, Formations thématiques.

Notre catalogue de formation propose une offre de formation qui regroupe une soixantaine de thématique :

👉 Analyse des pratiques professionnelles, Impacts des politiques publiques, Développement du pouvoir d'agir – Pair-aidance, Santé, Enfance et adolescence, Travail et situation de handicap, Vulnérabilité, Pratiques professionnelles, Supports de l'accompagnement.

L'ARFRIPS propose également :

👉 Une Pré-Formation aux métiers du social, Un accompagnement pour des futurs candidats, Une préparation à l'oral de sélection, La formation aux fonctions de tuteur de proximité, tuteur référent, tuteur d'un emploi d'avenir, maître d'apprentissage, L'accompagnement à la démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE). L'ARFRIPS est adhérente de l'AVAETSS (Association pour la Validation des Acquis de l'Expérience du Travail Social et de la Santé).

Infrastructures CAMPUS DE LYON :

Le siège social de l'ARFRIPS est situé dans le 9^{ème} arrondissement de la ville de Lyon, à proximité immédiate de la gare de Vaise. Les locaux sont desservis par les transports en commun (arrêt direct de lignes de bus, métro et gare à moins de 10 minutes à pied).

L'établissement de formation de Lyon -site de Vaise- offre des locaux qui remplissent toutes les conditions d'accueil au public :

- ☞ Environ 4700 m2 sur 7 niveaux
- ☞ 2 amphithéâtres de 96 places et 83 places
- ☞ 25 salles de cours équipées (tableaux blancs, paper-board, vidéoprojecteurs, connexion internet) pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes
- ☞ 3 salles multimédias : 30 ordinateurs et 2 photocopieurs en libre-service
- ☞ 1 studio vidéo équipé d'une station de montage
- ☞ 1 salle d'arts plastiques
- ☞ 1 appartement pédagogique médicalisée équipée avec cuisine, chambre médicalisée, salle de change, buanderie
- ☞ Un simulateur de vieillissement
- ☞ Un lit médicalisé
- ☞ Un Espace de Recherche et de Documentations Pédagogiques référencant quelques 8000 ouvrages, 17 abonnements à des revues spécialisées, un bouquet en ligne de 139 revues spécialisées disponibles sur Cairn.fr, un catalogue de 278 DVD et une salle de consultation vidéo/multimédia, un espace de travail pour des travaux de groupes ou personnels avec wifi et 6 postes informatiques
- ☞ Un réseau informatique comprenant ordinateurs en libre-service et un accès WIFI gratuit.

Autres infrastructures :

- ☞ Site de Valence : Registre public d'accessibilité consultable sur place ou site internet.
- ☞ Location de salle sur les autres lieux de formation : Consulter les registres publics d'accessibilité sur demande auprès de l'accueil.

1.3- Information sur l'accessibilité des prestations au campus de Lyon :

- ☺ L'ARFRIPS est engagée dans la démarche H+ et a obtenu la labellisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- ☺ L'établissement est signalé depuis l'impasse Pierre Baizet.
- ☺ L'entrée à l'établissement se fait via une impasse. Il existe un marquage au sol indiquant la voie réservée au piéton. Pour les véhicules entrants, il y a une barrière levante avec code d'accès délivré par l'accueil. Pour les véhicules sortants, la barrière levante est automatique. Il n'y a pas besoin de code.
- ☺ L'établissement possède un parking privé accessible seulement pour les personnes à mobilité. Il existe deux places réservées.
- ☺ L'entrée à l'établissement se fait depuis le parking. La porte d'entrée à une largeur de passage de 0.90 m.
- ☺ L'entrée est libre mais la porte d'entrée n'est pas automatisée. Si vous êtes en situation de mobilité réduite et que vous vous présentez seul(e) devant notre entrée principale, veuillez informer par avance ou joindre par téléphone notre agent d'accueil pour vous accueillir. Nous vous montrerons où se trouvent des entrées où vous puissiez être autonome.
- ☺ L'accueil de l'établissement se fait par un guichet se trouvant dans l'entrée principale.
- ☺ A l'entrée se trouvent un écran diffusant des informations et des panneaux d'affichages.
- ☺ L'établissement possède un escalier au rez-de-chaussée pour accéder à des salles, notamment réfectoire, et sanitaires. Un élévateur vertical pour personne à mobilité réduite permet l'accès. L'équipe est informée pour l'utilisation.

😊 L'établissement possède un escalier permettant l'accès aux étages avec des mains courantes. Les étages ne sont accessibles seulement pour les personnes à mobilité réduite par les ascenseurs qui sont aux normes. A noter, au 4^{ème} étage se situe le pôle administratif et au 5^{ème} étage l'ERDP avec un bureau réglable en hauteur.

😊 Toutes les salles ont des portes assez larges pour l'accès aux fauteuils roulants et sont numérotées. Des emplacements sont réservés pour les personnes à mobilité réduite.

😊 Les poignées de portes sont facilement préhensibles.

😊 Une rampe amovible est disponible pour accéder aux estrades. Du mobilier

😊 Les sanitaires sont indiqués depuis l'entrée. A chaque étage se trouvent des sanitaires pour personne à mobilité réduite ou des sanitaires mixtes.

😊 Des distributeurs de boissons et alimentations se trouvent à l'entrée et au réfectoire accessibles pour personne à mobilité réduite également.

😊 Il existe des emplacements réservés pour personne à mobilité réduite dans les salles et notamment dans les salles servant de repos ou réfectoire.

😊 A chaque étage se trouvent des refuges pour personne à mobilité réduite.

😊 Un vide bordant le cheminement à l'entrée à gauche de l'établissement est protégé par un garde-corps.

N'hésitez pas à nous interpeller pour des précisions supplémentaires ou en cas de besoins supplémentaires 😊.

La Direction et toute l'équipe ARFRIPS.

1.4- Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

☞ Ascenseurs dans le bâtiment de l'établissement : une maintenance annuelle est effectuée avec un contrôle réglementaire quinquennale.

Il n'y a pas de formation spécifique à l'utilisation de ces ascenseurs par les agents.

☞ Elévateur vertical pour personne à mobilité réduite : Une maintenance tous les 6 mois est effectuée et une fois par an le contrôle réglementaire. Le personnel a été informé sur l'utilisation.

Notice d'information et de conformité en annexe.

1.5- Aménagements prévus et modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

☞ Des travaux d'aménagements du réfectoire au rez-de-chaussée sont prévus en avril 2023 pour une durée de 1 mois.

☞ Des travaux d'aménagements des sanitaires du 4^{ème} étage sont prévus pour juillet 2023.

☞ La réfection du marquage au sol des emplacements réservés sur le parking est prévue pour le 2^{ème} semestre 2023.

**LE REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE EST CONSULTABLE SUR NOTRE
SITE INTERNET.**

1.6- Sensibilisation et formation du personnel :

L'ensemble du personnel recevant ou en contact avec le public est sensibilisé à accueillir, à assister et à orienter le public avec toutes les formes de handicap.

Le personnel est sensibilisé, c'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

Le personnel est formé, c'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour accueillir des différentes personnes en situation de handicap.

Nos Référents handicap H+ :

Emilie GRAIGNIC, Céline DE GRAVE, Frédéric MENNERET

1.7- Actions de formation et de sensibilisation du personnel :

Date : du 06 au 28/09/2021

Nom de la formation : S'approprier la mission de Référent H+ Formation

Nom du participant : DE GRAVE Céline

Prévue le 30/03/2023

Nom de la formation : Relais H+ Formation

Nom du participant : MENNERET Frédéric

Sensibilisation du personnel : prévue le 27/06/2023, Conférence formative sur le handicap et l'accessibilité avec Monsieur EBERSOLD Serge, professeur au CNAM.

2- LES PIECES ADMINISTRATIVES

- ERP de 1^{ère} et 4^{ème} catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formations des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.
- Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussignée Claire PUTOUD, en qualité de Directrice au sein de l'organisme de formation Alter égal, atteste que **Mme DE GRAVE Céline** a suivi la session de formation suivante :

S'approprier la mission de Référent H+ Formation

Du 06 au 28/09/2021

× **Nature de l'action de formation :**

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

× **Durée de l'action de formation :**

Durée estimée : 18 heures
Durée réalisée : 18 heures

× **Travaux réalisés :**

Etape du parcours	Travaux effectués	Durée estimée	Durée réalisée	Appréciation
Webinaire de lancement	-	2h	2h	Acquis
Parcours 0 et 1	Quizz	3h	3h	Acquis
Parcours 2	Quizz	3h	3h	Acquis
Parcours 3	Quizz	3h	3h	Acquis
Journée collective	Travail individuel	7h	7h	Acquis

Les éléments suivants ont permis d'établir le certificat :

- Les feuilles d'émargements ou tout document et donnée justifiant la participation effective à la formation.
- Tout document et donnée justifiant à l'accompagnement et à l'assistance du bénéficiaire par le dispensateur de formation.
- Les comptes rendus de positionnement et les évaluations qui jalonnent ou terminent la formation.
- La production des travaux réalisés par l'apprenant.

Je m'engage à conserver sur tout support approprié et pour une durée d'au moins 5 années à compter de la fin de la formation l'ensemble des pièces justificatives permettant de démontrer la réalité de l'action de FOAD et notamment les justificatifs afférents aux travaux réalisés par les stagiaires ainsi que les évaluations y afférentes. Ces différentes pièces pourront m'être demandées dans le cadre d'un contrôle.

Fait à Valence, le 28 septembre 2021

Mme Claire PUTOUD - Directrice



**ALTER EGAL
ASSOCIATION**
35 rue Georges Bonnet - 26020 VALENCE
Tél. 04 75 56 80 90
SIRET 384 230 789 00042 - APE 7022Z

**CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Article L. 6353-1 et R. 6353-2 du code du travail)**

Entre

Nom et Adresse de l'entreprise :

ARFRIPS

10 impasse Pierre Baizet

69009 LYON

Représentée par : **M. SAULNIER Emmanuel**

Fonction : **Directeur des formations**

Et

Nom et Adresse de l'organisme de formation :

ALTER EGAL ASSOCIATION

35 rue Georges Bonnet

26000 Valence

Représenté par : **Mme Claire PUTOUD**

Fonction : **Directrice**

Déclaration enregistrée sous le n° **82 26 02027 26**
auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes
Numéro SIREN de l'organisme de formation : **384 230 769**

I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation : **Relais H+ Formation**

Action concourant au développement des compétences qui entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle conformément à l'article L.6313-1 CT.

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe de la présente convention.

- L'effectif formé s'élève à **1** personne(s).
- Date de la session : Le **jeudi 30 mars 2023**
- Nombre d'heures par stagiaire : **7 heures**
- Horaires de formation : **9h à 12h30 – 13h30 à 17h**
- Lieu de la formation : **AFPA VENISSIEUX - 35 bd Jodino 69633 VENISSIEUX CEDEX**

II – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION A L'ACTION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) participant(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Le(s) participant(s) sera (seront) :

Identité	MENNERET Frédéric	Fonction	Relais H+ Formation
----------	--------------------------	----------	----------------------------

III – COUT DE LA FORMATION

Les frais pédagogiques de la formation, objet de la présente convention, sont pris en charge en totalité par l'Agefiph


Reste à charge du participant : déplacements, repas.

IV – MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques (mise en situation, jeux de rôle, analyse de la pratique)
- Intervention d'intervenants experts extérieurs
- Evaluation quantitative et qualitative de fin de stage

Fait à Valence,
Le **20/03/2023**

L'entreprise bénéficiaire,
ARFRIPS

Cachet

10 imp. Pierre Baizet
CS 10422
69338 Lyon
cedex 09
tél. 04 78 69 90 90
www.arfrips.fr
N° SIREN 481 216 315 / NAF 8559 B

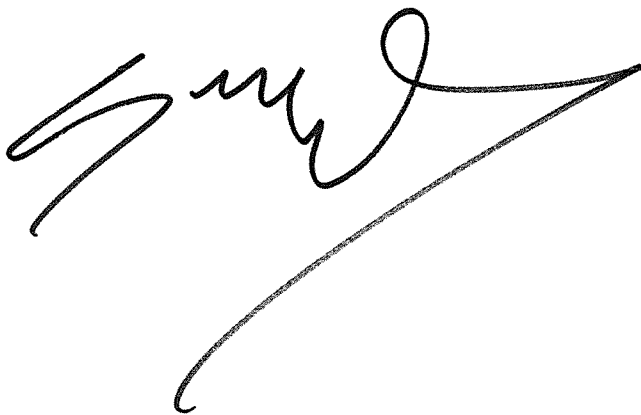
L'organisme de formation,
Alter Egal

Cachet

**ALTER EGAL
ASSOCIATION**
35 rue Georges Bonnet - 26000 VALENCE
Tél. 04 75 56 80 90
SIRET 384 230 769 00042 - APE 7022Z

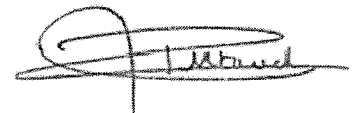
Nom et qualité du signataire,
M. SAULNIER Emmanuel
Directeur des formations

Signature



Nom et qualité du signataire,
Mme Claire PUTOUD
Directrice

Signature



3- PLAQUETTE D'AIDE A L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEEES

La délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA) a réalisé cette plaquette en collaboration avec les associations de personne en situation de handicap. Elle donne des conseils au personnel d'un établissement sur l'accueil des personnes, quel que soit le type de handicap.

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plaquette_web_bien%20accueillir%20PH.pdf

Sur la base de ce modèle, l'ARFRIPS sensibilise ses équipes à l'accueil des personnes ayant une déficience motrice, sensorielle, intellectuel ou psychique.

La direction et l'équipe ARFRIPS

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou en core de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.



IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale

A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- Le repérage dans le temps et l'espace ;
- L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Un stress important ;
- Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDF, CFPsAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

4- ANNEXES



AETHIA **D**IFFUSION **S**ERVICE

Cofite

ELEVATEUR PRIVATIF - MONTE-CHARGE - E.P.M.R. - TABLE ELEVATRICE

**ELEVATEUR VERTICAL
POUR PERSONNE A MOBILITE REDUITE**

Selon Directive Machine 98/37/CE

Immeuble BAYER
69009 - LYON

EPMR 30-09

N° Série : 201008023



AETHIA DIFFUSION SERVICE

ELEVATEUR PRIVATIF - MONTE-CHARGE - E.P.M.R. - TABLE ELEVATRICE

*Immeuble BAYER
69009 Lyon*

ELEVATEUR POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE selon directive machine

Charge : 300kg

Vitesse : 0.15 m/s

Action : indirecte

Gaine	1440 x 1200 mm
Fosse	100 mm
Course	890 mm
Nombre d'arrêts	2
Service	Opposé
Porte niveau bas	Hauteur : 2000 mm / Passage libre : 800 mm
Porte niveau haut	Hauteur : 1100 mm / Passage libre : 800 mm
Remplissage	Stadip 44/2 Clair
Plateforme	1400 x 935 mm
RAL	7030
Revêtement de sol	Antidérapant
Accessoires	Spots
	Cellule de seuil
	Opérateur de porte

Caractéristiques Electriques		Caractéristiques Hydrauliques	
Moteur Marque	N° 98U		
Puissance	1,5 KW	Huile : AGIP	Ref : H LIFT 46
Tension	240 V		
Intensité Nominale	6.5 A	Pression maxi	100 bars
Intensité Démarrage	32.5 A		



AETHIA DIFFUSION SERVICE

ELEVATEUR PRIVATIF - MONTE-CHARGE - E.P.M.R. - TABLE ELEVATRICE

DECLARATION DE CONFORMITE

Le constructeur soussigné :

SAS A.E.TH.I.A. DIFFUSION SERVICE « ADS »
ZI les Platières - Rue du Petit Bois
69440 MORNANT

Déclare que le matériel neuf désigné ci-après :

Machine, type : EPMR 30-09
N° de série : 201008023
Course : 890 mm
Charge : 300 kgs uniformément répartis
Vitesse : 0.15 m/s

**MATERIEL APPLICABLE A LA Directive Machine 2006 /42 CE
ELEVATEUR POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE**

Ce matériel est conforme aux règles d'hygiène et de sécurité du travail qui lui sont applicables.

Fait à MORNANT, le 30 août 2010
Nom du signataire : Eric BOUVARD
Fonction Représentant légal

Signature**A.D.S.** (Aethia Diffusion Service)
Rue du Petit Bois - Z.I. Les Platières
69440 MORNANT
Tél. 04 78 48 35 15 - Fax 04 78 48 35 09
SAS au capital de 200.000 €
SIREN 330 458 357 - APE 4329 B

Rue du Petit Bois – ZI Les Platières 69440 MORNANT Tel 04.78.48.35.15 / Fax 04.78.48.35.09 / www.ads-eleveur.fr

S.A.S au Capital de 200 000 € – RCS LYON B 330 458 357 RM69 / N° TVA FR66 330 458 357 - APE 4329B

5- PHOTOS ET PLANS DES LOCAUX DE LYON

Notre amphithéâtre



Nos salles de formation



Nos espaces étudiants



Porte d'entrée



Emplacement PMR



Rampe amovible



Refuge PMR



Elévateur vertical

